



Mark L. Madras
Toronto, associé
Gowling Lafleur Henderson LLP

Tel: 416-862-4296
Fax: 416-863-3497
Email: mark.madras@gowlings.com

✚ Profile

Mark Madras se spécialise dans la pratique du droit de l'environnement. Il dirige le groupe de pratique national Changements climatiques ainsi que le groupe Droit immobilier, droit de l'environnement et développement urbain au bureau de Toronto.

Me Madras a été désigné spécialiste en droit de l'environnement dans le cadre du programme d'agrément des spécialistes du Barreau du Haut Canada. Il est reconnu à titre de chef de file dans la pratique du droit environnemental au Canada par les publications Canadian Legal Directory de Lexpert, International Who's Who of Environment Lawyers, The Best Lawyers in Canada, International Who's Who of Business Lawyers et Euromoney. En outre, Me Madras possède plus de 30 ans d'expérience de la pratique du droit.

Me Madras offre ses conseils aux clients commerciaux de même qu'à des clients provenant d'associations de divers secteurs d'activité en ce qui concerne une vaste gamme de dossiers liés à la réglementation et à la responsabilité en matière d'environnement, notamment les changements climatiques, la réglementation des substances toxiques, dangereuses et nouvelles, les terrains contaminés, les émissions dans l'atmosphère et dans l'eau, le transport des matières dangereuses, la gestion des déchets, la vérification des établissements, l'évaluation des risques, les rapports sur l'environnement, l'état de préparation en cas d'urgence, les enjeux environnementaux dans des transactions commerciales, de même que les questions liées à la conformité environnementale des entreprises, des agents et des administrateurs. Il représente les clients à la cour et devant les tribunaux administratifs, y compris dans les cas de poursuites et d'appels liés à des ordonnances administratives ainsi que dans le cadre de processus de règlement de différends relatifs à l'environnement. Il a reçu la certification d'arbitre de l'Institut d'arbitrage et de médiation et est membre du Centre canadien d'arbitrage et de médiation en environnement.

Me Madras est fréquemment appelé à s'exprimer à titre de conférencier et d'auteur sur des sujets liés au droit environnemental, en plus de participer à de nombreuses conférences privées dans le cadre de programmes d'éducation permanente et à des rassemblements d'associations de l'industrie, de même qu'à des forums d'information organisés par des clients ou des cabinets d'avocats. Il a écrit et fait des présentations sur une vaste gamme de sujets liés à l'environnement, dont la gestion des déchets nucléaires, les rapports des entreprises sur l'environnement, la mise en œuvre du protocole de Kyoto, le marché du carbone, la gestion des terrains contaminés, la vérification environnementale et les tendances actuelles concernant le droit et la législation en matière d'environnement.

Me Madras est membre du Barreau du Haut-Canada, de la section nationale du droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources de l'Association du Barreau canadien, de la section du droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources de l'American Bar Association, de l'Environmental Markets Association et de l'Association internationale du droit nucléaire.

Admis au Barreau de l'Ontario en 1976, Me Madras est diplômé de la Osgoode Hall Law School. Avant de se joindre à Gowlings, il était associé chez Saul, MacLeod & Madras.